



# TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS D'EXPERTISE ET D'APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES D'INRAE

INRAE intervient sur les trois grandes étapes du cycle de vie des politiques publiques :

- 1** l'éclairage des parties prenantes sur les enjeux sociétaux pouvant faire l'objet d'interventions publiques à travers différentes formes d'expertise,
- 2** l'aide à la conception des politiques publiques et de leurs instruments ; elle se traduit par des travaux d'analyse et évaluation ex ante et ex post d'instruments de politiques publiques,
- 3** l'appui scientifique et technique à la mise en œuvre des politiques publiques. Il recouvre un grand nombre d'actions menées dans les unités de recherche et/ou des structures internes ou partenariales spécifiquement dédiées.

## L'EXPERTISE

### L'expertise scientifique collective, la prospective et les études

- coordination ou participation à des expertises collectives scientifiques (ESCo), des prospectives ou des études

### Participation à des instances diverses

- animation ou participation à des comités ou groupes de travail permanents ou temporaires dans des agences d'expertise (ANSES, EFSA...) pour la réglementation ou la normalisation (AFNOR, CEN, ISO...),
- participation à des instances permanentes (conseils scientifiques, conseils d'orientation...) d'opérateurs publics non-académiques (ministères, agences, collectivités territoriales) ou de sociétés savantes ayant pour objet l'appui aux politiques publiques.

### Les autres formes d'expertise

- toute autre forme d'expertise individuelle ou collective destinée à répondre à une question précise soumise par un partenaire concerné par la mise en œuvre d'une politique publique. La forme du livrable peut être variée : rapport, outil, méthode, guide...

## LA RECHERCHE POUR ET SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

### La recherche en lien avec les acteurs des politiques publiques

- toute recherche conduite en réponse à une question à la recherche et co-construite avec des partenaires publics non académiques (hors agence de financement type ANR), ou recherche commanditée et/ou financée dans le but de définir, mettre en œuvre, ou évaluer une politique publique ou ses instruments.

### La recherche sur les politiques publiques

- toute recherche dont l'objet même porte sur une politique publique ou ses instruments ou encore sur leurs méthodes d'évaluation.

## LA SENSIBILISATION, L'INFORMATION ET LA FORMATION

### La sensibilisation et l'information

- actions de sensibilisation ou d'information des organisations en charge des politiques et du débat public (conférences, colloques, articles dans des revues techniques ou de vulgarisation) ou dans les médias (journaux, radio, télévision ou réseaux sociaux).
- production de documents de type position papers de nature à nourrir le débat public en lien avec une politique publique.

### La formation

- actions de formation initiale ou continue d'élus ou des agents des organisations chargés des politiques publiques,
- y compris formation par la recherche des agents de l'État ou des collectivités territoriales, formation des enseignants et formateurs,
- conception de modules de formation et d'outils pour ces formations (supports de cours, manuels, guides techniques...).

## LA GESTION OU L'ADMINISTRATION DE DISPOSITIFS DÉDIÉS

- gestion ou administration de dispositifs dédiés tels que des plateformes, bases de données, systèmes d'information, collections et observatoires contribuant à la mise en œuvre de politiques publiques et mis en place explicitement à la demande et/ou avec des cofinancements de porteurs de politiques publiques (i.e Plateformes d'épidémiosurveillance, Infosol, Observatoire du développement rural, GIP GEVES, Systèmes d'informations avalanches, Centre national de référence sur le bien-être animal ou les Centres de ressources biologiques).